

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 2013

**Buchbesprechung:** La Suisse ou le génie de la dépendance" [Joëlle Kuntz]

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mythe et réalité de l'indépendance nationale

Joëlle Kuntz, «La Suisse ou le génie de la dépendance», éditions Zoé, 2013

Jean-Daniel Delley - 03 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24615>

Les tartarins helvétiques aiment à rouler les mécaniques en dénonçant les ingérences étrangères qui portent atteinte à notre souveraineté. Dans le même élan, ils fustigent la capitulation et la lâcheté des autorités, trop enclines à céder aux pressions extérieures. C'est oublier que l'histoire de la Suisse est tout entière marquée par la dépendance à l'égard de ses voisins, une dépendance qu'elle a su gérer avec habileté.

Cette thèse, Joëlle Kuntz la défend dans un petit ouvrage paru récemment, [La Suisse ou le génie de la dépendance](#) (Zoé). On retrouve les qualités de l'auteure, une écriture alerte et le recours constant aux faits pour appuyer la démonstration.

L'indépendance nationale est un concept récent. En effet, dans le cadre du Saint-Empire, les Suisses bénéficient certes de droits et libertés, mais ils restent des sujets de l'empereur. Le traité de Westphalie (1648) ne reconnaît pas la souveraineté helvétique. Il faut attendre le Congrès de Vienne (1815) pour qu'elle soit formellement établie, non pas conquise mais octroyée par la Sainte-Alliance. De même que le Pacte fédéral de 1815 est garanti par les grandes

puissances. Ce qui fait dire à l'auteure que cette indépendance «est essentiellement un exercice de gestion de sa dépendance au gré des contingences et de l'architecture des pouvoirs dans le monde extérieur».

Voyez la politique d'asile. A peine née, la Suisse moderne est confrontée à une forte immigration, celle des insurgés vaincus lors des révolutions libérales en Europe. Les monarchies voisines n'apprécient pas. Si Berne résiste lorsqu'elles sont désunies, elle transige et plie lorsque la menace se fait plus précise. Aujourd'hui, les mouvements migratoires à l'échelle planétaire montrent bien les limites de l'indépendance, rapportée au territoire.

Voyez le secret bancaire. La naissance et le maintien durant plusieurs décennies de cette astuce destinée à éluder les règles fiscales des autres pays n'ont tenu qu'à la tolérance de ces derniers. Après 1945, c'est le désaccord entre les Etats-Unis d'une part, la Grande-Bretagne et la France d'autre part, qui sauve le secret bancaire. Puis la guerre froide. Mais lorsque tombe le Mur, la Suisse, d'alliée qu'il fallait ménager, devient concurrente. Et les Etats lourdement

endettés ne peuvent plus tolérer cette échappatoire. Fin de l'opacité organisée.

La multiplication des échanges a imposé un réseau de plus en plus dense de règles qu'il n'est pas question d'ignorer sous peine de marginalisation. La Suisse, qui se refuse à adhérer à l'Union européenne pour préserver sa souveraineté, reprend de manière systématique le droit européen, de crainte d'être mise hors jeu. Dépendance encore.

La Suisse moderne, ensemble initialement fragile, a construit son histoire sur cette valeur, ce mythe d'indépendance. Or cette histoire est profondément marquée du sceau de la dépendance. Et le grand écart entre mythe et réalité ne fait que croître.

Le jour où une majorité admettra que la dépendance peut être positivement connotée lorsqu'elle n'est pas à sens unique, que l'interdépendance postule l'échange, que la Suisse a toujours su tirer parti de cette dépendance pour ménager ses intérêts, s'imposera alors une évidence: ce siècle est celui de l'interdépendance, non pas subie, mais vécue comme une «communauté volontaire de destin».